

► FORMATION DES ENSEIGNANT-E-S ◀

Les revendications de SUD Éducation

➔ Niveau du recrutement

La fédération revendique un **recrutement à Bac + 3 et deux années de formation**, rémunérées, comme Fonctionnaire stagiaire en institut supérieur de formation.

Dans les cas des spécialités PLP ne disposant pas de master ou d'une licence ou de leur équivalent, nous revendiquons la possibilité de se présenter au concours après un diplôme professionnel de niveau IV et 3 ans d'activité professionnelle.

➔ Déroulé et contenu de la formation

La première année de formation, la fédération SUD éducation revendique **uniquement des stages d'observations**.

→ Au niveau Bac +4 :

- Des stages d'observation sur l'ensemble des publics potentiels selon qu'on se destine au primaire, au secondaire général et technologique ou au professionnel.
- Des enseignements de didactique présentant les pédagogies dans leur diversité, la psychologie des enfants et des ados, la spécificité de certains publics.
- Des modules de perfectionnement scientifiques en lien avec leur transmission didactique dans le niveau d'enseignement prévu.

→ Au niveau Bac +5 :

- Des modules de perfectionnement scientifiques en lien avec leur transmission didactique dans le niveau d'enseignement prévu.
- 1/3 temps de service d'abord en pratique accompagnée puis avec des périodes de responsabilité totale dans sa fonction.
- 2/3 de suivi par un tuteur dans l'école ou l'établissement et par une formation groupée dans le cadre de l'université et retour de réflexion en formation notamment sur ces « stages ».

Nous demandons **l'abrogation des certifications** (comme le CLES et le C2I2E) et revendiquons des formations réelles intégrées dans le cursus mais sans certifications spécifiques.

➔ Lieu de la formation

La formation doit se faire dans une école du supérieur qui peut relever de l'université.

Le volet disciplinaire doit se faire avec la participation des UFR, car les cours doivent être en prise sur la recherche. Mais la formation professionnelle doit se faire notamment avec les personnels des IUFM qui seront recyclés dans les ESPE et la participation d'enseignant-e-s du premier et second degré et/ou de maîtres formateurs/trices.

Les écoles de formation ne délivrent pas des masters disciplinaires mais des masters professionnalisant.

➔ Temps de travail des stagiaires

Dans le 2nd degré, SUD éducation préconise **1/3 temps maximum pour les stagiaires**. Le mi-temps du projet Peillon c'est bien trop !

Dans le 1^{er} degré, il faut prévoir une **alternance stages/retours en classe équivalente au tiers temps**.

➔ Temps de travail des néo-titulaires et formation continue des personnels

Nous revendiquons un **service en 1^{ère} année de titulaire de 2/3 en responsabilité et de 1/3 de temps de formation**.

La fédération revendique un **minimum de 3 semaines de formation, institutionnelles ou non, par an sur le temps de travail** après les premières années d'entrée dans le métier.

FORMATION SUR LE TAS.

